

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé convoquée par courriel, tenue à l'hôtel de ville, au 374 route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 31 octobre 2016, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Présents :	M.	Léo Lelièvre, maire
	Mme	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Réjean Desbois, conseiller
		Réal Roussy, conseiller
		Roland Vallée, conseiller

Sont absents :	Mme	Murielle Couture, conseillère
	M.	Jacques Roussy, conseiller

Est également présent :  
Luc Lambert, directeur général

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Léo Lelièvre, maire.

Tous les membres présents renoncent à l'avis de convocation et traitent du sujet suivant :

#### **OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération le sujet suivant.

**2016-10-184**

#### **DEMANDE DE DÉNEIGEMENT ROUTE RAMEAU**

Après des discussions avec mesdames Pauline Shannon et Karine Doucet, le conseil municipal reporte la décision à la séance ordinaire de novembre 2016.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2016-10-185**

#### **CLÔTURE DE LA SESSION**

La clôture de la session est proposée par Réal Roussy à 19 : 37 heures.

---

Léo Lelièvre, maire

---

Luc Lambert, directeur général  
et secrétaire-trésorier